

ÉCOLE DE TROUVILLE LA HAULE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 OCTOBRE 2022

Début du Conseil d'école à 18h.

Présents : - enseignants : Mmes Richer, Deneuve, Thieury et Catelain
- parents élus : Mmes Lasnier, Mangote, Masurier, Démare-Favand, Blondel, Ferray, M. Duval
- mairie de Trouville la Haule : M. Mercier, maire ; Mme Rillet, adjointe
- mairie de Aizier : Mm Maréchal, adjointe
- mairie de Tocqueville : M. Derly, maire

Absents excusés : M. Vivien, IEN, Mme Lasnier, parents d'élèves.

→ Mme Démare-Favand est désignée secrétaire pour la signature du procès verbal de ce conseil d'école.

Ordre du jour :

- présentation de la nouvelle équipe de parents élus
- vote du procès verbal du 3è conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022
- règlement de l'école
- présentation du plan de prévention harcèlement annexé au projet d'école
- vie de l'école
- questions diverses

1- Présentation des équipes (parents, enseignantes, élus)

École : Mme Richer, enseignante de PS-MS ; Mme Deneuve, enseignante de GS-CP-CE1 ; Mme Thieury, enseignante de CE1-CE2 et Mme Catelain, enseignante de CM1-CM2 et directrice de l'école.
Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre, 69,37 % de participation, en majorité par correspondance.

Parents titulaires : Mmes Mangote, Démare-Favand, Masurier, M. Duval.

Parents suppléants : Mmes Blondel, Ferray et Lasnier.

Mairies : M. Mercier, maire de Trouville la Haule, Mme Rillet, 2è adjointe au maire de Trouville la Haule, Mme Maréchal adjointe mairie de Aizier, M. Derly, maire de Tocqueville.

2- Vote du procès verbal du conseil d'école du 4 juin 2022

Procès verbal adopté ce jour par 10 voix pour (0 voix contre, 0 abstention).

3- Lecture et vote des règlements

→ Lecture et vote du règlement du conseil d'école

Règlement adopté ce jour par 10 voix pour (0 voix contre, 0 abstention).

→ Lecture et vote du règlement de l'école

Les ajustements : « Les objets de valeur (bijoux) ne sont pas sous la responsabilité de l'enseignant. Il ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol. Il est préférable de les laisser à la maison. Les jouets, les cartes ne sont pas autorisés à l'école. Seuls les livres sont acceptés. »

Règlement adopté ce jour par 10 voix pour (0 voix contre, 0 abstention).

4- Présentation du plan de prévention harcèlement annexé au projet d'école.

→ lecture du document

→ précision sur ce qu'est le harcèlement : les caractéristiques du harcèlement sont :

- violences physiques, verbales ou psychologiques
- violences répétées dans la durée (plusieurs mois voire plusieurs années ; 1-2 semaines = prémices)
- rapport de domination : 1 groupe face à 1 élève ; 1 élève face à un élève
- isolement de la victime
- peur omniprésente (peur de se retrouver seul, par exemple)

Il faut distinguer harcèlement et conflit.

Attention au cyberharcèlement.

Intervention de Mme Démare-Favand : Les parents d'élèves seront-ils avertis de ce plan de lutte contre le harcèlement ?

Réponse de l'équipe enseignante : Bien sûr, par le biais du procès verbal du conseil d'école.

Intervention de Mme Blondel : L'école participera-t-elle à la journée de lutte contre le harcèlement du 10 novembre ?

Réponse de l'équipe enseignante : Oui, comme les années précédentes, par le visionnage de vidéos ou en organisant des débats-discussions autour de ce sujet.

5- Vie de l'école.

Les effectifs : 76 élèves cette année à l'école.

Classe de Mme Richer : 13 PS + 5 MS = 18

Classe de Mme Deneuve : 8 GS + 5 CP + 7 CE1 = 20

Classe de Mme Thieury : 7 CE1 + 12 CE2 = 19

Classe de Mme Catelain : 8 CM1 + 11 CM2 = 19

Les prévisions d'effectif pour l'année 2023-2024 : 11PS sont attendus l'année prochaine et 11 élèves partent au collège. L'effectif sera donc identique à celui de cette année.

Intervention de Mme Rillet : Nous avons reçu M. Vivien, Inspecteur de l'Éducation Nationale. Nous avons parlé d'un risque possible de fermeture et de l'élaboration d'un contrat de ruralité qui permet de faire voir que la Mairie investit dans l'école. Cet investissement permettrait d'avoir un regard bienveillant par rapport à la fermeture.

Le thème de l'année : les genres littéraires.

Le projet de d'étudier les différents genres (romans, contes, poésie, théâtre, documentaire, BD, ...) dans l'année déclinés avec différents thèmes (la nature dans la littérature de jeunesse).

Nous aimerions que nos sorties scolaires soient liées à ce thème et nous envisageons de demander à la médiathèque de Pont Audemer de nous recevoir pour une lecture de contes.

Comme l'année passée, il nous semble plus judicieux d'organiser ces sorties au fil de l'année plutôt qu'une « grosse » sortie à la fin de l'année scolaire.

Évaluations nationales : les CP et les CE1 les ont passées en septembre. Les restitutions ont été faites aux familles par rendez-vous individuels. Les CP auront une deuxième session d'évaluations en janvier 2023 avec restitution également aux familles. Certains items ont été réussis, d'autres ont été échoués, souvent parce qu'ils n'avaient pas encore été vu en classe (évaluations trop tôt par rapport à la progression de la classe).

Sécurité : Nous avons fait un exercice incendie le 20 octobre et nous ferons un exercice PPMS Risques Majeurs le 18 novembre. Une information aux parents a été faite sur le blog de l'école. Pour information, nous avons mis 1 minute et 50 secondes à évacuer les classes dans le calme.

Commémoration du 11 novembre : Cette année, nous irons chanter la Marseillaise au Monument aux Morts de la commune de Trouville la Haule. Contrairement à l'habitude, nous ne déposerons pas d'objet fait pour l'occasion mais nous réciterons deux poèmes, pour être en lien avec notre thème de l'année. La commémoration du 8 mai aura lieu à Tocqueville.

Fêtes de fin d'année : nous avons prévu d'organiser une chorale par classe le vendredi 9 décembre à 17h30 sous le préau. Les parents sont invités à venir nous écouter puis ils pourront aller voir les productions des élèves faites à l'occasion du marché de Noël. Il n'y aura pas de prix affichés mais une boîte pour que les parents puissent faire un don pour la coopérative de l'école.

Question des enseignantes pour la mairie de Trouville la Haule : Est-il possible d'avoir une guirlande pour l'éclairage et le côté festif ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Il faut voir avec le Comité des Fêtes. La mairie va s'en charger.

Le Père Noël viendra à l'école le mardi 13 décembre ou le jeudi 15 décembre, pour la plus grande joie des élèves (la date sera décidée en fonction du repas de Noël de la cantine). Avec la complicité de la Mairie de Trouville la Haule, il distribuera quelques cadeaux aux élèves.

Projet hand : Sur le même système que le badminton l'année dernière, une animation « Hand » nous a été proposée en début d'année pour les 4 classes de l'école. Les séances sont menées par les entraîneurs du club de Pont Audemer. Le projet se termine par une rencontre à Pont Audemer. Cette rencontre aura lieu le vendredi 16 décembre pour les élèves de maternelle. Les autres classes participeront un peu plus tard dans l'année.

Bilan financier de la coopérative scolaire : Au 31 août 2022, il y avait 7 397,60 € sur le compte de la coopérative. Les documents de la coopérative sont présentés au Conseil d'école : carnet de chèques, cahier avec les pièces justificatives et bilan financier.

Bilan des actions menées :

- photos de classes : bénéfice = 509,60€, les paiements sont faits en majorité sur le site du Studio Savalle.
- photos + marché de Noël : bénéfice = 197,67 €, les fournitures étant achetées au fil de l'année avec le budget fournitures scolaires
- carnaval, confettis : reçu : 24,20€+171€, facture = 50,87 €, bénéfice : 171,81 €
- photos carnaval : reçu : 108€, facture : 15,39€, bénéfice : 92,61€
- après-midi jeux : 257,50 €, factures : 31,49€ + 8,67€, bénéfice : 104,34€
- vente de grille « chocolats de Pâques » : reçu : 721,60€, facture : 517,42€, bénéfice : 204,18€
- vente de saucissons : reçu : 637€, facture = 514,50 €, bénéfice : 122,50 €
- vente torchons : (avec l'école d'Appeville-Annebault) bénéfice : 106 €
- livres photos : vente sans bénéfice
- kermesse + repas : 1442,84€, factures : lots 219,82+achats BBQ 294,28€, bénéfice : 928,74€

Bilan des dépenses pour les sorties :

- Sortie au musée Juliobona de Lillebonne, PS-MS-GS/CM1-CM2 : 108 € de visites et 309 € de transport
- Sortie au château d'Harcourt, CP-CE2/CE1-CE2 : 180 € de visites et 439 € de transport
- Sortie au château de Beaumesnil, PS-MS-GS : 130 € de visites et 239 € de transport
- Sortie à Fécamp, CM1-CM2 : 120 E de visites et 487 € de transport
- Sortie à Rouen, CP-CE2/CE1-CE2 : 264 € de visites et 485 € de transport

La coopérative est aussi utilisée lors des achats pour faire de la cuisine, de petits bricolages, des ballons, ...

Les enseignantes remercient les parents pour l'organisation de la kermesse du 2 juillet. Cette journée a été très appréciée par les élèves et leurs parents ainsi que par les enseignantes.

Elles remercient aussi M. Duval pour le don d'une vingtaine d'ordinateurs portables pour l'école et M. Blondel pour son travail de préparation de ces ordinateurs afin qu'ils soient utilisables en classe.

6- Questions diverses.

Ecole :

- Pourriez-vous nous indiquer quelle proportion de famille a donné à la coopérative scolaire ? Pour quel montant ?

Réponse de l'équipe enseignante : 75 % de familles (42 familles sur 56) ont fait un don à la coopérative scolaire pour un montant de 733 €.

Je rappelle que ces dons sont sur la base du volontariat et ne sont en aucun cas obligatoire.

- Pourriez-vous décrire brièvement les dépenses et rentrées d'argent de la coopérative scolaire ?

→ voir au point « vie de l'école, bilan financier de la coopérative ».

•Une visite de sécurité est-elle prévue cette année ?

Réponse de l'équipe enseignante : Comme l'année dernière, l'école n'a plus de DDEN. Nous avons convenu l'année dernière de faire une visite de l'école enseignants – parents – mairie mais nous n'avons pas pris de date et la visite ne s'est pas faite. Je propose de convenir d'une date aujourd'hui. (La date n'a pas été fixée lors de ce conseil.)

•Un voyage scolaire avec nuitée est-il envisagé cette année comme déjà évoqué ?

Réponse de l'équipe enseignante : C'est toujours un projet, Mme Deneuve a pris contact avec plusieurs centres d'accueil et attend des réponses. Il faut savoir que, suite au COVID, ces centres ont changé leur façon d'accueillir les classes. Beaucoup proposent plutôt des journées complètes c'est-à-dire avec des horaires dépassant ceux de l'école. Si le projet de sortie avec nuitées n'aboutit pas, nous nous orienterons vers ce type de journée.

Intervention de Mme Mangote : Pourquoi ne pas aller à Dieppe ?

Réponse de l'équipe enseignante : C'est une des pistes envisagées.

Plusieurs parents préféreraient que l'école organise une sortie avec nuitée à la montagne (ski). Mme Deneuve répond qu'elle n'est pas à l'aise avec ce projet. Mme Catelain précise que ce genre de sortie engendre un coût plus important pour les parents (voyage + équipement).

Il est également évoqué la possibilité d'organiser ce type de sortie avec les classes de Mmes Deneuve et Thieury. Rien n'est arrêté pour l'instant.

•Quels sont les temps forts prévus cette année ? Est-il possible de fixer dès maintenant la date du marché de Noël, de la kermesse ?

→ commémoration de l'armistice du 11 novembre à Trouville la Haule

→ chorale de fin d'année le 9 décembre suivi d'une exposition des bricolages de Noël réalisés par les élèves

→ venue du Père Noël le mardi 13/12 ou le jeudi 15/12

Les autres événements seront annoncés aux autres conseils d'école.

Nous envisageons de faire la fête de l'école le vendredi 30 juin, dans la cour de l'école (même organisation que l'année dernière).

Intervention de Mme Rillet et M. Mercier : Nous regarderons dès lundi si la salle est disponible. Il faudra utiliser les chaises et les tables de prêt pour installer les stands. Si la salle est louée, nous réfléchirons à une solution pour accéder à la chambre froide ou avoir des réfrigérateurs et pour avoir de l'électricité.

•Pour accompagner les enfants à la piscine, est-il toujours nécessaire d'obtenir un diplôme/attestation ? Si oui savez-vous lequel et comment l'obtenir ? Avez-vous déjà des personnes ressources ?

→ Un agrément est toujours nécessaire : une entrée dans l'eau, nage ventrale, rotation, nage dorsale, recherche d'un objet en moyenne profondeur puis une présentation du projet pédagogique de la piscine. L'objectif est de vérifier que les adultes agréés n'ont pas peur de l'eau et interviendront en cas de problème. Nous n'avons encore personne pour nous accompagner. Si personne ne se présente, nous serons obligées d'annuler les séances de natation pour un groupe. L'idée est donc de demander à la famille élargie : grands-parents, oncles et tantes, ... afin d'avoir plusieurs personnes pour que cet accompagnement reste le moins contraignant possible. Je vous rappelle que les élèves auront 2 séances par semaine.

•Est-il envisageable de déterminer rapidement une date pour la kermesse dans le but de faciliter la recherche de lot ?

→ le vendredi 30 juin 2023, si la date est validée.

Intervention des représentants des parents : Il serait peut être intéressant de faire une réunion école-périscolaire-parents-comité des fêtes de la commune pour planifier les manifestations de chacun afin de ne pas faire des actions le même week-end.

Mairie :

•Est-il possible d'utiliser un des box sous le préau pour ranger le matériel de kermesse ? Si oui comment gère t'on la clé ? Est-il obligatoire de venir pendant le temps scolaire ou périscolaire ?

Intervention de Mme Rillet et M. Mercier : Voici la clé et la poignée de porte, il faudra passer en mairie pour signer un document de réception. C'est, normalement, le même box pour les parents et l'école, mais cela est à confirmer.

•Est-il possible de nous redire le protocole de réservation de la salle des fêtes (en lien avec le souci de réservation lors de la dernière kermesse) ?

→ Une partie de la question a été traitée un peu plus tôt dans le conseil d'école.

Intervention de Mme Rillet et M. Mercier : La commune prête gratuitement la salle une fois par an pour les associations. Comme vous allez créer une association, vous pourrez l'avoir une fois.

Les parents interviennent pour dire que les actions qu'ils mènent sont au bénéfice de l'école et que s'il faut payer la location de la salle, aucun bénéfice ne reviendra à l'école.

M. Mercier propose de faire un courrier pour demander une dérogation au Conseil municipal.

Intervention de M. Derly : C'est la même règle pour la salle de Tocqueville.

•Divers parents sont mécontents de l'évolution des goûters au périscolaire cette année (portion individuelle=déchet, faible quantité, peu de diversité). Pourriez-vous remonter notre insatisfaction sur le sujet à la communauté de commune ? Nous allons réaliser une enquête de satisfaction et les contacterons dans un deuxième temps.

La mairie va soutenir la demande des parents et la transmettra à la Com Com.

Intervention de M. Duval : La sonnette du périscolaire est réparée, mais pourquoi la barrière est-elle toujours fermée, c'était plus pratique pour tous d'accompagner les enfants jusqu'à la porte de l'école. Cela évite aussi au personnel du périscolaire de sortir.

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Selon le plan Vigipirate, tout établissement scolaire doit avoir les portes fermées à clés.

Demande des parents : Est-ce possible de faire l'accueil du périscolaire à la porte blanche qui donne sur le parking ?

La mairie va étudier la question.

Rénovation / bâtiment :

•Qu'en est-il du projet de peinture dans la classe de CM ?

Intervention de Delphine Catelain : Les parents ont gentiment proposé leur aide pour faire la peinture de la classe en fin d'année scolaire dernière. Après réflexion, j'ai mis « un coup de frein » à ce projet parce qu'il

posait un problème de responsabilités en cas d'accident. De plus, si les travaux effectués ne conviennent pas à la mairie, comment faire ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Le budget de la mairie ne permet pas de faire faire ces travaux par un professionnel. La mairie peut faire une convention « bénévolat » pour les parents qui interviendront. Comme les parents sont volontaires pour repeindre la classe, la mairie fournira le matériel et un échafaudage.

La date des congés de février est avancée pour effectuer les travaux.

- Il a été présenté lors de la réunion d'information publique du 24/09/2022 la possibilité d'installer des panneaux solaires sur le toit de l'école ? D'autres travaux d'aménagement pour réduire l'empreinte carbone du bâtiment sont-ils envisagés ? Un audit DPE récent du bâtiment est-il disponible ?

- L'augmentation rapide des coûts de l'énergie aura-t-elle un impact sur l'école à courte échéance ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Les documents sont en mairie.

En ce qui concerne l'augmentation des coûts d'énergie, le chauffage de l'école sera réglé à 19°. L'école ne sera plus chauffée le mercredi et les week-end. Nous demandons aux enseignantes de faire attention à bien fermer les fenêtres et les portes.

Le changement d'isolation de l'école par la toiture est à l'étude.

M. Derly intervient pour dire que toutes les communes ont des difficultés à boucler le budget et cherche à faire des économies d'énergie.

- Une solution de secours en cas de coupure électrique à l'école a-t-elle été trouvée ?

Intervention de Delphine Catelain : Suite au dernier conseil d'école, j'ai envoyé un mail à notre référent « sécurité » à l'inspection de Pont Audemer pour savoir si nous devons mettre un volet supplémentaire dans le PPMS pour prévoir ce problème.

Intervention de Mme Rillet et M. Mercier : En cas de coupure d'électricité, nous utiliserons un groupe électrogène pour remonter les volets des classes, mais cela ne sera pas suffisant pour alimenter la chaudière.

Cantine :

- Depuis le départ en retraite d'une des cantinières, elles ne sont plus que deux pour assurer le service, est-ce suffisant ? Un recrutement est-il prévu ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Il n'y a pas de taux d'encadrement imposé pour les cantines. C'est une volonté de la Mairie de limiter le nombre d'agents pour les emplois soient à temps complets.

- Nous avons noté l'augmentation du coût du ticket de cantine et le passage à la facturation mensuelle, plus pratique pour les familles pour suivre leurs dépenses. Peut-on faire un état des lieux du gaspillage alimentaire à la cantine ? Si important, un ajustement des repas est-il envisagé ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Le ticket de cantine a augmenté à cause du prestataire. Nous n'avons pas répercuté la hausse des charges sur le prix du ticket.

En ce qui concerne le gaspillage, il n'y en a pas beaucoup dans les assiettes mais plutôt dans ce qui n'est pas distribué.

Intervention de M. Duval pour proposer un achat des restes aux parents.

→ Les représentants des parents d'élèves remercient M. le Maire, les Conseillers et les Adjointes pour avoir maintenu et assuré le service de la cantine alors que le personnel était malade.

•Comme déjà évoqué l'année dernière, peut-on venir visiter la cantine durant le service ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Pas de problème, si vous voulez prendre le repas, veuillez avertir à l'avance.

Création de l'association de parent d'élève (APE) :

•L'APE sera finalement domiciliée à la salle des associations. Nous vous remercions d'avoir accepté de nous y installer ainsi qu'à l'école une boîte aux lettres.

Intervention de Mme Rillet et M. Mercier : Vous aurez une boîte aux lettres à l'école pour la communication avec les parents et les enseignantes et une boîte « postale » à côté des logements locatifs.

•La mairie peut-elle mettre à disposition une salle pour les réunions de l'APE ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : La salle du conseil est mis à disposition.

•La mairie accordera-t-elle une subvention à l'APE nouvellement créée? En effet la création et le fonctionnement d'une association induit des frais (assurance) qu'il serait dommage de déduire des dons des parents.

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : La Mairie dispose d'une enveloppe pour les subventions aux associations qu'elle divise par le nombre d'Associations.

M. Derly propose aux parents de faire une demande au Conseil municipal de Tocqueville. Il demande aussi s'il est possible aux parents de faire un peu de publicité pour les actions menées à Tocqueville ; la chasse à l'œuf organisée l'année dernière était une vraie réussite et il souhaiterait que cela se reproduise.

Dates proposées des prochains Conseils d'école : le 3 mars 2023 et le 2 juin 2023.

Fin du Conseil d'école à 21h05.


DELIA FAVARD Virginie

Ecole René BUNEL
Trouville la Haule
100, rue de l'École
27680 TROUVILLE LA HAULE
Tél : 02 33 33 17 49
